



### Votre Actualité

#### ✓ Création d'un **CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS**

Vendredi 12 décembre, les enfants de CM1 et CM2 fréquentant les écoles de Chéméré ont élu leurs 13 représentants au Conseil Municipal d'Enfants.

Désormais, les enfants de Chéméré pourront réfléchir et décider de mener une action collective pour améliorer leur vie journalière. Accompagné d'un conseiller municipal référent, le Conseil Municipal d'Enfants se réunira régulièrement à la mairie et proposera au conseil municipal une action à prendre en considération.

Nous leur souhaitons bon courage pour cette nouvelle responsabilité.

**Les Conseillers Municipaux Enfants élus :** AMIEUX Louis, AUGEREAU Margot, AVRIL Ludovic, BOINAUD Dylan, BOURGEAIS Axel, BRIAND Mélen, DURAND Margaux, GOUARD Manon, GUILBAUD Alexandre, MALLET Eliane, MANTEAU Opaline, THOMAS Steve, TIBAUDO Léa-Elisabeth.



#### ✓ Repas des **AÎNÉS**

Cette année la municipalité a choisi le **samedi 13 décembre** pour réunir les aînés de la commune. Gaieté et convivialité ont accompagné cette journée, qui nous l'espérons a permis à tous de passer un moment agréable. A l'année prochaine...

#### ✓ Cérémonie du **11 NOVEMBRE**

C'est en présence d'une nombreuse assemblée que la municipalité de Chéméré a commémoré le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre.

A l'heure où les derniers Poilus, ultimes témoins de la "Grande Guerre", s'en sont allés, cette cérémonie a rappelé l'importance du souvenir et le devoir de le transmettre aux jeunes générations.

Après avoir entendu les enfants des deux écoles chanter la Marseillaise, en hommage aux combattants morts au champ d'honneur, **Rémy Bichon**, président de l'association locale de l'UNC, a décoré de la médaille commémorative d'Algérie : **Bernard Voyau, Jean-Claude Bodenès et André Langevin**.



#### ✓ Inauguration de **LA HALTE-GARDERIE**



Samedi 22 novembre 2008 a eu lieu l'inauguration du bâtiment Halte-Garderie « Les Petits Canaillous ». La construction commencée à l'automne 2007 est mise à disposition depuis le 8 septembre à l'association **A.F.R.**, gestionnaire de ce nouveau service sur notre commune. **Jean-Paul Leray**, maire de Chéméré, **Michèle Meunier**, vice-présidente du Conseil Général chargée de la petite enfance, **Jean-Raymond Audion, Daniel Boy**, président de la Caf de Loire-Atlantique, **Céline Boura**, présidente de l'A.F.R. ont pu à cette occasion exprimer leur motivation à l'élaboration de ce projet : une offre supplémentaire aux nombreux modes de garde de jeunes enfants et la réponse à une demande croissante des familles notamment pour des gardes ponctuelles.

#### ✓ **VŒUX 2009**



Les membres de la commission communication vous offrent leurs meilleurs vœux pour l'année **2009**, et vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

La cérémonie des vœux aura lieu :

**LE DIMANCHE 4 JANVIER 2009  
A 10 HEURES 30**

dans la salle des sports chauffée et aménagée pour l'occasion.

Venez nombreux partager ce moment d'échange et de convivialité.





## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2008

### INDEMNITÉ DE CONSEIL ALLOUÉE AU COMPTABLE DU TRÉSOR :

Le taux d'indemnité de conseil est fixé à 50 % de l'indemnité maximale.

### DÉMATÉRIALISATION DES ÉTATS DE LA PAIE POUR LE CENTRE DE GESTION DE LOIRE ATLANTIQUE.

Accord est donné au Maire pour signer l'accord local avec le comptable.

### ENQUÊTE PUBLIQUE : AUTORISATION À LA POURSUITE D'EXPLOITATION DE LA SOCIÉTÉ ALVA À REZÉ.

Une partie du plan d'épandage étant située sur la commune, le conseil municipal est consulté et donne un avis favorable.

### TAXIS : FIXATION DU NOMBRE D'EMPLACEMENTS.

Suite à une demande de création de taxi, il est décidé de fixer à un le nombre d'emplacements de taxi sur la commune.

### MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Le conseil municipal décide de supprimer le poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, de créer un poste d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet et de mettre à jour le régime indemnitaire.

### CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ) : AVENANT

Suite à l'acceptation par les services du Conseil Général, de l'ouverture de la Halte Garderie avec une capacité de 10 places, le contrat enfance jeunesse sera modifié pour passer le nombre de places de 5 à 10. Un avenant sera signé par le Maire.



### RD751 ECHANGEUR DU PONT BÉRANGER : REMISE D'OUVRAGES

A l'occasion de la réalisation de l'échangeur, plusieurs voies nouvelles ont été créées et sont maintenant rétrocédées à la commune. Elle accepte en émettant toutefois quelques réserves : travaux concernant les voies 18 et 19 à réaliser par le conseil Général dans un délai de 1 mois.

### DÉLAISSÉ RD 751

Le conseil municipal autorise l'Ecole de Conduite de Chéméré à utiliser la voie n° 19 (Délaissé RD751 au Pont Béranger) pour dispenser des cours concernant les permis « Motos » et « Remorques ».

Le Maire en informera l'agriculteur utilisant cette voie.

### TAXE FORFAITAIRE SUR LES CESSIONS À TITRE ONÉREUX DE TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES.

L'article 1529 du Code général des Impôts permet aux communes d'instaurer une taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus rendus constructibles.

Cette taxe a été créée pour restituer aux communes une part de la plus value engendrée par le fait de rendre des terrains constructibles, afin qu'elles puissent faire face aux coûts des équipements publics découlant de cette urbanisation.

Le conseil municipal décide à bulletins secrets par 18 voix « Pour » et 1 voix « Contre » d'instaurer cette taxe et charge le Maire de notifier cette décision à la Direction des services fiscaux de Loire Atlantique.

### AUTORISATION DE SIGNATURE DE MARCHÉ : AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU MOULIN

Les travaux de voirie, l'assainissement, les bordures de trottoirs, la réalisation d'un giratoire sont attribués à l'entreprise COLAS pour un montant de 172 188 € HT.

### HEURES DE SOUTIEN : DEMANDE D'UTILISATION DES LOCAUX.

Suite à la demande de la Directrice de l'Ecole publique « Armelle Chevalier », d'utiliser les locaux scolaires pour les heures de soutien, une réponse positive lui a été donnée.

### AFR DE CHÉMÉRÉ

Une subvention de 6 000 € est accordée à l'AFR pour l'activité « Halte Garderie ».

## Infos Pratiques



## CENTRE DE SOINS INFIRMIERS Cœur Pays de Retz

Place du 18 juin 1940 - 44680 SAINTE  
PAZANNE tel/fax 02.40.02.47.79  
[Csi.coeurpaysderetz@orange.fr](mailto:Csi.coeurpaysderetz@orange.fr)

Le centre de soins infirmiers vous informe de son changement de dénomination. Il est devenu sur décision de l'assemblée générale extraordinaire :

### CENTRE DE SOINS INFIRMIERS CŒUR PAYS DE RETZ

Il rayonne sur les communes suivantes :

- ARTHON EN RETZ
- CHEMERE

- PORT SAINT PERE
- ROUANS
- SAINT HILAIRE DE CHALEONS
- SAINTE PAZANNE,

assurant les soins infirmiers sur prescription médicale à domicile, 7 jours sur 7, ainsi qu'aux permanences à :

- Sainte Pazanne place du 18 juin 1940 de 11H30 à 12H tous les jours sauf dimanche et jours fériés;
- Chéméré de 18H à 18H15 du lundi au vendredi.

En outre, régulièrement depuis sa création, le centre organise des : « Soirées Prévention ». Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 l'association fêtera son 30<sup>ème</sup> anniversaire.



## ROUGEOLE, OREILLONS, RUBÉOLE : des maladies qui ne sont ni bénignes, ni réservées à l'enfant !

A tort, la rougeole, les oreillons et la rubéole sont trop souvent considérés comme des maladies bénignes, et réservés aux tout-petits. Désormais, elles touchent de plus en plus d'adolescents et d'adultes, et sont alors beaucoup plus dangereuses.

Vaccinez votre enfant dès 1 an, c'est la seule solution pour le protéger efficacement contre ces maladies et leurs complications. Parlez-en à votre médecin. **Le vaccin est gratuit jusqu'à 13 ans.**



## LA POSTE vous informe

Rappel des horaires d'ouverture de votre bureau de poste :

**Du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures 30.**

Toute l'équipe du bureau de Chéméré se mobilise pour vous aider à préparer les fêtes de fin d'année, n'hésitez pas à venir vous renseigner.

La poste a édité des enveloppes spéciales « Chéméré » pensez-y pour envoyer vos vœux.

### ✓ Utilisez **LES TRANSPORTS LILA**

La ligne 3 qui dessert Chéméré propose 10 départs chaque jour dont un départ toutes les 30 mn entre 6h30 et 9h30. Le tarif pratiqué est de 2 € par voyage, mais un carnet de 10 voyages vaut 16 € et un abonnement mensuel 42 €.

Les correspondances avec le réseau urbain sont gratuites (bus - tramways).

Les lignes scolaires sont accessibles à tous, vous pouvez les emprunter dans la mesure de places disponibles.

Renseignements au syndicat des transports scolaires : 02.40.21.44.22. Pour en savoir plus : allo Lila - 0 825 087 156  
www.cg 44.fr/lila (Voir horaires en mairie.)

Lila à la demande peut vous transporter pour 4€ aller-retour. Il dessert les communautés de communes de Pornic, Sud Estuaire, Cœur Pays de Retz. Pour réserver, appeler la veille au 02.40.21.80.40 - du lundi au vendredi avant 16h30.

## Développement durable

### ✓ Lutte biologique contre les **CHENILLES DÉFOLIATRICES**



Les services techniques de la mairie de Chéméré, après avoir constaté une forte infestation des pins situés sur le site du stade de la Pacauderie par la processionnaire du pin et connaissant le caractère extrêmement urticant de ces chenilles, ont fait procéder à un traitement biologique au « bacille de Thuringe » par la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Loire atlantique). Des pièges à entonnoir avec des capsules phéromones sexuelles ont également été installés dans différents sites de la commune entre le 15 juin et le 31 juillet afin de capturer les papillons mâles de la processionnaire, ceci permettant de prévoir le traitement dans les lieux les plus infestés.

### ✓ Le club local **JARDINIERS DE FRANCE**

vous invite à la réunion de jardinage sur le thème :

**PESTICIDES comment s'en passer**  
animée par Monsieur Alain ROUSSEAU,  
notre conseiller jardin

le samedi 10 janvier 2009  
de 14h00 à 17h00

Salle municipale,  
impasse des Caillebottes  
44680 CHEMERE

- Échange de savoir-faire

Pour tous renseignements, contacter notre  
correspondant local : M. Raymond BICHON  
3 chemin de la Pichauderie  
44680 CHÉMÉRÉ : 02 40 21 34 93



### ✓ Les nouvelles **DÉCORATIONS DE NOËL**

Nous les avons longtemps attendues, elles sont installées depuis le 10 décembre. Elles agrémentent nos rues tout en limitant notre consommation électrique.

En effet l'ensemble des décors de Noël est équipé de « led » qui consomment très peu.

A titre d'information, les motifs sur les candélabres consomment 60 W.

On peut tous améliorer notre environnement tout en consommant moins d'énergie.



### ✓ Chemin **PIÉTONNIER**

Les services techniques ont réaménagé le chemin piétonnier entre la rue du Breil et la rue du Coudreau, en construisant un cheminement en lattes PVC recyclé soutenu par un semis de gazon à faible pousse qui offrira, nous l'espérons, une agréable surprise au printemps.

**Tondre plutôt que de désherber, peut-être une idée à retenir pour limiter l'emploi de désherbants chimiques.**

### ✓ Attention au **DESHERBAGE**

Nous attirons votre attention sur l'arrêté préfectoral du 9 février 2007 sur l'utilisation de produits de traitements phytosanitaires particulièrement les herbicides.

La commune s'est dotée d'un appareil chauffant qui détruit les mauvaises herbes dans les endroits où les herbicides sont interdits.

Bientôt un plan de désherbage général sera mis en place.

#### **Soyez vigilant lors de l'utilisation des produits phytosanitaires**

Plus de 20 substances chimiques provenant de produit de traitements phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides) contaminent régulièrement nos cours d'eau et nos nappes.

**Nous devons réduire cette contamination pour notre santé et pour l'environnement.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdit à moins de 5 mètres d'un cours d'eau représenté sur une carte IGN (fleuves, rivières, ruisseau).

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, interdiction d'application à moins d'un mètre sur tout le reste du réseau hydrographique (fossés, pièce d'eau, puits, forage, zone régulièrement inondées).

**Consultez attentivement l'étiquette, à la recherche de mentions du type "ne pas traiter à moins de X mètres d'un cours d'eau" car ces distances peuvent être plus importantes pour certains produits.**

**Le traitement direct des bouches d'égouts, des avaloirs et des caniveaux est également interdit.**

## ✓ USC LES FANS DU ROLLER

L'USC Roller vous rappelle les dates et horaires des cours.

**Lundi 13 h 30 à 16 h nouveau créneau**  
**Mercredi 15 h à 18 h**

Dimanche pour le hockey seulement 10h30 à 12 h, uniquement lorsqu'il n'y a pas de compétition de tennis de table.

Renseignements auprès de Ludovic Chaloux au 02.40.21.18.22. Nous constituons une équipe pour jouer en loisir contre d'autres clubs. "Venez jouer avec nous !" (bonne pratique du roller demandée).

## ✓ USC GYM



Voilà un trimestre qui se termine. Nous sommes 60 licenciés et l'effectif masculin a doublé, de un en voici 2.

Step, LIA, country, renforcement musculaire, étirements... sont au programme orchestrés par Marie-Annick.

Vous pouvez encore venir nous rejoindre, il reste de la place au cours du mercredi de 19h30 à 20h30, **reprise le mercredi 7 janvier.**

## ✓ BIBLIOTHÈQUE

L'informatisation se poursuit. En janvier, nous espérons avoir terminé et ainsi distribuer aux lecteurs leur carte de prêt au moment du règlement de la cotisation. Quelques renseignements complémentaires pourront vous être demandés pour l'établissement de statistiques réclamées par la bibliothèque départementale de Loire Atlantique.

Un nouveau règlement est en cours d'élaboration. Il sera transmis aux lecteurs en début d'année 2009.

La cotisation annuelle est : Adultes et jeunes + 13 ans : 5 €, Enfants de 2 à 13 ans : 1 €  
Cette adhésion annuelle d'abonné donne droit au prêt gratuit des livres.

**A partir du samedi 3 janvier, nouvel horaire le samedi suite au sondage interne : mardi 18 h - 19 h, mercredi : 10 h - 12 h, samedi : 10 h - 12 h**

Des nouveautés sont arrivées : des romans, des policiers, des vécus, des documents, des BD et aussi des livres pour enfants. Venez les découvrir...

## ✓ SPECTACLE DE MARIONNETTES

Les compagnons de la Blanche accueillent un spectacle de marionnettes présenté par la Compagnie du « Chat Perché ».

Dans son spectacle « JADE » la compagnie met en scène une vingtaine de marionnettes d'un peu partout qui racontent dans des saynètes (de quelques minutes) des histoires de la vie.... des bouts d'instant...

Un spectacle agréable à découvrir seul ou en famille de 4 ans à 99 ans !

**Dimanche 21 décembre à 16 heures théâtre Victor Lemoine à CHEMERE.**  
Un goûter de Noël sera offert à la fin du spectacle

**Entrée 3 €, gratuit pour les moins de 4 ans.**

**Renseignements et réservations au 02.40.21.24.47**



## ✓ ANIMATION DE NOËL

Par les Commerçants et artisans de Chéméré.

**Toute la journée du 20 décembre 2008.** Début des activités à partir de 10 heures.

Il vous sera proposé des châtaignes grillées accompagnées de vin chaud, du chocolat chaud, de la brioche.

Le Père Noël et son attelage promèneront les enfants dans les rues de Chéméré. Un stand de maquillage se tiendra à la disposition des enfants et tous ceux qui veulent se déguiser. Le plus petit manège du monde sera à Chéméré pour le bonheur des petits comme des grands, il animera la rue visuellement et musicalement.

La journée se terminera par un concert de « jumber » proposé par l'association « Un Grain de Soleil dans votre Keurs ». Une journée à ne pas manquer, venez nombreux.



## ✓ Association COMMERCANTS, ARTISANS, LIBÉRAUX DE CHÉMÉRÉ (ASCOMALI)

Les professionnels de Chéméré souhaitent réactiver et développer l'association des commerçants (ASCOMALI) :



L'objectif de cette reprise est de permettre d'organiser deux ou trois fois par an des animations qui valoriseront les différentes activités commerciales auprès de la population de plus en plus nombreuse sur notre commune...

Un bureau, présidé par Thierry Mary (Magasin VIVAL), composé d'un vice-président, Laurent VINOLO (STUDIO COIFFURE), d'une trésorière, Sarah Stucky (REFLET DES FLEURS), d'une secrétaire, Virginie Porcher (RETZ' SERVICES DOMICILE) et plusieurs membres, vient d'être nouvellement élu.



## Numéros Utiles

- Gendarmerie ..... 17
- Pompiers ..... 18
- Centre anti-poison .. 02 99 59 22 22
- SAMU ..... 02 40 48 35 35
- Appel d'urgence ..... 112
- Service d'urgence ..... 15

Courriel mairie : [chemere.mairie@wanadoo.fr](mailto:chemere.mairie@wanadoo.fr)

Tél. Mairie : 02 40 21 30 22

Site internet communauté de communes :

[www.cœur-pays-de-retz.com](http://www.cœur-pays-de-retz.com)

Les bénévoles vous souhaitent d'excellentes fêtes.

### MEDECIN

Appeler son médecin traitant ou Docteur EUMONT,  
Les Fausses Blanches, à Chéméré ☎ 02 40 21 30 55

### CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

Permanence à la mairie tous les soirs des jours ouvrables  
de 18 h à 18 h 15 ☎ 02 40 02 47 79

### PHARMACIE

M. KERVERN, à Chéméré ☎ 02 40 21 23 80  
Ouverture du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 30 à 19 h  
(sauf samedi 17 h).

### DENTISTES

Cabinet LEQUY C. et LADAME C. - Les Fausses Blanches, à Chéméré :  
☎ 02 40 21 26 45

### VÉTÉRINAIRE

M. MARTIN - 95 rue de Pornic, à Chéméré ☎ 02 40 21 37 86  
y compris dimanches et jours fériés (répondeur avec indication du service  
de garde). Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h.